



Pont pris d'aval. Le rehaussement est visible à la différence de maçonnerie des piles.

IVR26_20112103088NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation